

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT**AXIOM 2027**
RC EUR - FR001400JNU1

Nom de l'initiateur du produit	Axiom Alternative Investments (LEI : 969500QVL977C8L8Q834), société du groupe Axiom Alternative Investments.
Site web de l'initiateur	www.axiom-ai.com
Contact	Appelez le : (+33) 01 44 69 43 90 pour de plus amples informations.
Autorité compétente	L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Axiom Alternative Investments en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce produit est agréé en France et réglementé par l'AMF. Axiom Alternative Investments est agréée en France sous le numéro GP-060000039 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés	24 juin 2026

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?**Type :**

Ce produit est un fonds commun de placement (FCP) de droit français, conforme à la Directive 2009/65/CE sur les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM).

Durée :

Le produit a été créé pour une durée de 99 ans sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de prorogation dans les termes prévus dans le règlement du produit.

Objectifs :

Le produit cherche à offrir une performance, nette de frais de gestion, d'un portefeuille constitué de titres de créance d'émetteurs privés ou publics, sans contrainte de notation moyenne, durée ou maturité, ayant vocation à être détenu jusqu'à la date d'échéance du produit arrêtée le 31 décembre 2027. L'objectif de gestion est d'obtenir une performance annualisée, nette de frais supérieure à 4% sur un horizon de placement débutant à compter du 29 décembre 2023 jusqu'au 31 décembre 2027.

Cet objectif est fondé sur les conditions de marché au moment de l'ouverture du FCP et n'est valable qu'en cas de souscription à ce moment. En cas de souscription ultérieure, la performance dépendra des conditions de marché prévalant à ce moment, qui ne peuvent être anticipées et pourraient donc conduire à une performance différente. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du produit qui n'est pas garantie. Il existe un risque que la situation financière réelle des émetteurs soit moins bonne que prévue et que des conditions défavorables (ex : défauts plus nombreux, taux de recouvrement moins importants) aient pour conséquence de venir diminuer la performance du produit. L'objectif de gestion pourrait alors ne pas être atteint.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le produit met principalement en œuvre une stratégie de portage visant à constituer et détenir un portefeuille diversifié d'instruments obligataires (le "**Portefeuille de Portage**"). Afin de sélectionner les investissements, la société de gestion se fondera sur une analyse interne qui repose notamment sur des critères de rentabilité, de qualité de crédit, de perspectives de recouvrement, de liquidité, de maturité et de diversification des risques financiers du portefeuille en tant que de l'horizon d'investissement recommandé du produit. Le produit sera exposé aux marchés du crédit ainsi qu'aux marchés de taux. Les investissements pourront être réalisés dans d'autres devises que celle du produit cependant l'exposition au risque de change du produit ne sera qu'accessoire (limitée à 10%). Le Portefeuille de Portage est constitué par le gérant pendant la phase de constitution qui commence le 6 novembre 2023 et qui se terminera au plus tard le 29 décembre 2023 (inclus). A l'issue de cette phase de constitution, une phase de portage s'ouvrira durant laquelle le Portefeuille de Portage respectera les caractéristiques suivantes :

- investissement dans des instruments obligataires émis par des institutions financières européennes (les banques, les compagnies d'assurance et d'autres institutions financières de l'Espace Economique Européen, en Suisse et au Royaume-Uni) et des entreprises ou des souverains ;
- investissement dans des obligations négociées en Euro, en Dollar américain, en Livre Sterling ou dans toute autre devise de l'OCDE. L'exposition du produit aux émetteurs non-membres de l'OCDE est limitée à 10% de l'actif net du produit;
- investissement à hauteur de 50% maximum de l'actif du produit dans les obligations notées "**High Yield**" (titres risqués car présentant des caractéristiques spéculatives) selon les agences de notation ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notées; et
- la non possibilité pour le produit d'investir dans des obligations perpétuelles.

Le Portefeuille de Portage n'est pas soumis à une contrainte de notation moyenne et est composé de titres de différentes maturités, y compris de titres dont la maturité excède celle du produit. Pendant la phase de portage, les titres de créance du Portefeuille de Portage ne sont pas systématiquement vendus en cas de dégradation de la notation de crédit. Le gérant se réserve néanmoins la possibilité de réaliser des arbitrages, en particulier s'il anticipe une dégradation du profil de risque d'un instrument du Portefeuille de Portage ou identifie une opportunité d'investissement compatible avec l'objectif de gestion et la stratégie d'investissement du produit.

Le produit pourra notamment investir dans les actifs suivants:

- titres de créance et instruments du marché monétaires : jusqu'à 100% de son actif;
- parts ou actions d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement de droit français ou étranger dans les conditions mentionnées dans le prospectus (y compris des OPC gérés par Axiom Alternative Investments ou une société de son groupe) : jusqu'à 10% de son actif net;
- instruments dérivés (options, contrats à terme ferme, swaps, CDS, portant sur un ou plusieurs sous-jacents (titres vifs, indices, paniers) sur lesquels le gérant peut intervenir) : Dans le but de réaliser l'objectif de gestion et à des fins d'exposition ou de couverture, dans les conditions mentionnées dans le prospectus; et
- titres intégrant des dérivés (notamment *Credit Linked Notes* (CLN), EMTN, bons de souscription) négociés sur des marchés de la zone euro et internationaux, réglementés ou de gré à gré afin d'atteindre l'objectif de gestion : dans les conditions prévues par le prospectus.

Le produit adoptera, à l'approche de la date d'échéance, une gestion prudente. Au plus tard deux (2) mois avant l'échéance du produit, en fonction des conditions de marché qui prévaudront et de la possibilité de réaliser un objectif de gestion jugé performant par la société de gestion, cette dernière pourra décider de prolonger l'échéance du FCP. En fonction des conditions de marché, la société de gestion pourra, avant son échéance, procéder à une liquidation ou une fusion du produit.

Le produit est géré activement et n'est pas géré en référence à un indice de référence.

Affectation des revenus : Il s'agit d'une part de capitalisation.

Remboursement des parts : sur demande, chaque jour ouvré. Le traitement des ordres est le suivant :

Réception quotidienne des ordres et centralisation avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Execution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des souscriptions	Règlement des rachats
J Ouvré(*)	Jour d'établissement de la valeur liquidative (J)	J+1 (Jour Ouvré)	J+2 (Jours Ouvrés)	J+2 (Jours Ouvrés)

(*) tel que défini dans le prospectus de produit.

Investisseurs de détail visés :

Cette catégorie de parts s'adresse à tous les investisseurs. Ce produit s'adresse à des investisseurs qui souhaitent s'exposer aux marchés de crédit et qui sont prêts à accepter les risques découlant d'une telle exposition y compris le risque de perdre tout ou partie du capital investi.

Pour ce produit, la durée de placement recommandée est jusqu'au 31/12/2027.

Ce produit peut ne pas convenir aux investisseurs prévoyant de retirer leurs apports avant l'échéance prévue le 31/12/2027. Le montant jugé raisonnable pour investir dans le produit dépend de la situation individuelle de chaque investisseur. Tout calcul de ce montant doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses projets financiers et de son niveau d'aversion au risque.

Montant minimum de souscription initiale : Néant

Informations pratiques :

Dépositaire : CACEIS Bank

Informations additionnelles : De plus amples informations sur le produit, le dernier prospectus et les derniers documents périodiques réglementaires sont disponibles en français, gratuitement sur demande écrite auprès d'Axiom Alternative Investments, 5 rue du Colisée, 75008 Paris, France ou à l'adresse électronique suivante : contact@axiom-ai.com.

D'autres informations pratiques, y compris l'endroit où trouver les derniers cours des parts et des informations sur les autres catégories de parts commercialisées dans votre pays sont disponibles selon les mêmes modalités.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



Risque le plus faible —————> Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la date du 31/12/2027. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux performances futures du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'indicateur de risque ne comprend pas les risques suivants : crédit ; liquidité ; contrepartie ; lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés. Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous rapporter au prospectus du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Exemple d'investissement : 10 000 EUR		
Période de détention recommandée : jusqu'au 31/12/2027		
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après le 31/12/2027
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement	
Tension	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 560 EUR
	Rendement annuel moyen	-14,4%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	9 330 EUR
	Rendement annuel moyen	-6,7%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 090 EUR
	Rendement annuel moyen	0,9%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 900 EUR
	Rendement annuel moyen	9,0%
		7,3%

Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période suivante : 03/2021 - 03/2023.

Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période suivante : 09/2016 - 09/2018.

Le scénario favorable s'est déroulé durant la période suivante : 03/2023 - 03/2025.

QUE SE PASSE-T-IL SI AXIOM ALTERNATIVE INVESTMENTS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Pour votre protection, les actifs du produit sont détenus auprès d'une entité distincte, le dépositaire, de sorte que la capacité de paiement du produit ne serait pas affectée par l'insolvabilité d'Axiom Alternative Investments. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit. Il n'y a pas de système de compensation ou de garantie en place, qui puisse compenser en totalité ou en partie cette perte.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire;
- 10 000 EUR par an sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après le 31/12/2027
Coûts totaux	242 EUR	384 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	2,4%	1,9%

(*)Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,13% avant déduction des coûts et de 1,19% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,25% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	125 EUR
Coûts de transaction	0,17% de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	17 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	n.a.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 31/12/2027

La période de détention recommandée a été déterminée en fonction de la classe d'actif, de la stratégie d'investissement et du profil de risque du produit pour lui permettre d'atteindre son objectif d'investissement tout en minimisant les pertes. Vous pouvez racheter votre investissement sans pénalités, chaque jour ouvré pendant cette période de détention recommandée, ou conserver l'investissement plus longtemps. De plus amples informations sur les modalités de rachat sont disponibles dans le prospectus. Une détention inférieure à la période de détention recommandée peut être préjudiciable à l'investisseur. Pour plus de détails sur l'impact d'un rachat avant la période de détention recommandée et sur les coûts de sortie, veuillez consulter la section ci-dessus « Que va me coûter cet investissement? ».

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour formuler une réclamation concernant ce produit, vous pouvez contacter le service de Conformité d'Axiom Alternative Investments : par e-mail à contact@axiom-ai.com ou par courrier 5 rue du Colisée, 75008 Paris, France. Vous devez clairement indiquer vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et expliquer la réclamation. Plus d'informations sont disponibles sur notre site internet www.axiom-ai.com/informations-reglementaires.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

De plus amples informations sur ce produit sont disponible sur le site internet : www.axiom-ai.com.

Les scénarios de performances précédents mis à jour tous les mois et les performances passées du produit au cours des dernières années sont disponibles à l'adresse suivante : www.axiom-ai.com/nos-fonds. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Elles peuvent toutefois vous aider à évaluer comment le produit a été géré dans le passé.

Les détails de la politique de rémunération mise à jour de la société de gestion, y compris, mais sans s'y limiter, une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération (le cas échéant), sont disponibles à l'adresse suivante : www.axiom-ai.com/informations-reglementaires. Un exemplaire papier de cette politique pourra être mis à disposition gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Un mécanisme de plafonnement des rachats ("Gates") et un mécanisme du coefficient d'ajustement ("Swing pricing") peuvent être mis en œuvre conformément aux modalités précisées dans le prospectus.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il adopte des restrictions contraignantes (une note ESG du produit supérieure à celle de son univers et le respect d'un minimum de couverture en fonction de la classe d'actif) et utilise différents outils pour la prise en compte des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). De plus amples informations sur l'intégration de l'approche extra-financière, sont disponibles dans le prospectus, au sein de l'annexe SFDR précontractuelle et/ou périodique du produit et/ou sur le site internet de la société de gestion : www.axiom-ai.com/investissement-responsable.